

## > Nos Partenaires

Ces structures professionnelles de l'EEDD oeuvrent en partenariat avec le Parc. Elles assurent le suivi de votre projet et en organisent les animations, en concertation avec vous.

**ETC... Terra** à Fraize (88)  
Tél. : 03 29 52 48 06

**CPIE Hautes-Vosges** à Wildenstein (68)  
Tél. : 03 89 82 20 12

**Vivarium du Moulin** à Lautenbach-Zell (68)  
Tél. : 03 89 74 02 48

**Maison de la géologie** à Senthem (68)  
Tél. : 03 69 77 12 41

**Maison de la Nature et des Vosges Saônoises**  
au Haut-du-Them-Château-Lambert (70)  
Tél. : 03 84 63 89 41

**Maison de l'environnement** à Sermamagny (90)  
Tél. : 03 84 29 18 12

## > Un défi à relever !

Il est proposé aux porteurs de projet de réfléchir, en lien avec le thème de leur projet, à l'élaboration d'un système / mécanisme / objet fonctionnant avec une énergie renouvelable et constitué d'éléments de récupération afin que les jeunes oeuvrent sur un projet concret à matérialiser dans le domaine des sciences et de la technologie.

Par exemple : réaliser une maquette de roue hydraulique actionnant un mécanisme, utiliser un vélo pour faire fonctionner un appareil électrique, créer un petit moulin ou encore une éolienne...

Ce travail sera valorisé sous la forme d'une exposition et/ou vidéo qui mettra en avant la diversité des énergies renouvelables présentes sur le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

### > Dossier téléchargeable :

[www.parc-ballons-vosges.fr](http://www.parc-ballons-vosges.fr)

→ rubrique «agir»

→ thème sensibilisation-éducation



Les porteurs de projets adresseront leur dossier dûment renseigné à :

**Monsieur le Président du PnrBV**

**Parc naturel régional des Ballons des Vosges**

**1, cour de l'Abbaye - 68140 Munster**

Avec le soutien financier de :



**La date de dépôt des dossiers est fixée  
au mercredi 13 novembre 2019**



## > Quelques idées de projets

1- Appréhender ce qu'est la notion d'énergie renouvelable, les identifier et voir localement lesquelles sont présentes pour les valoriser.

2- Travailler sur une forme d'énergie renouvelable existante localement et comprendre les enjeux multiples qui y sont liés. Par exemple :

- l'éolien et le paysage
- l'hydraulique et l'écosystème rivière
- chaufferie bois et gestion sylvicole
- le solaire et l'architecture ...

3- Travailler sur la notion d'économie d'énergie, en établissant un «diagnostic énergétique» sur un bâtiment (école par exemple) et aboutir à des propositions concrètes ou geste simples à mettre en place.

4- Travailler sur la question de la mobilité douce et comprendre les enjeux liés.



## > Appel à projets pédagogiques fédérateur

Thème 2019-2020

**«Le Parc un espace de vie,  
des énergies renouvelables,  
pour une nature durable ?»**

[www.parc-ballons-vosges.fr](http://www.parc-ballons-vosges.fr)

## > Cadre général

Sensibiliser le public est une action essentielle pour le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Sensibiliser, c'est inviter à la découverte des patrimoines, naturels comme culturels et mieux comprendre aussi les enjeux liés à leur préservation. L'appel à projets pédagogiques proposé par le Parc favorise la prise de conscience du jeune public aux enjeux du territoire. Le thème pour l'année 2019 / 2020 est :

« Des énergies renouvelables, pour une nature durable ? »

## > Critères de recevabilité des projets

- Se dérouler sur une commune adhérente du Parc(\*)
- Etre finalisés avant fin octobre 2020
- Avoir une portée d'éducation au territoire
- Répondre au thème en cours
- Présenter une finalité d'intérêt général et proposer une valorisation locale
- **Mettre en avant une démarche de participation citoyenne et/ou de sensibilisation à l'environnement**
- Présenter un budget prévisionnel équilibré
- **Co-écrire la dimension pédagogique du projet avec une structure d'EEDD** (éducation à l'environnement et au développement durable) **partenaire du Parc**

\* Dans le cas particulier des RPI situés dans des communes non adhérentes, nous contacter.

## > Publics ciblés

Les jeunes, de 6 à 18 ans, en temps scolaire ou hors temps scolaire.

## > Bénéficiaires

- **Etablissements scolaires** du territoire du Parc (du CP au lycée : 6-18 ans)
- **Collectivités locales** (communes, Communautés de Communes, Pays) dans le cadre des programmes liés à la jeunesse
- **Autres structures et associations** travaillant avec des jeunes :
  - ALSH, périscolaire,
  - Centres de vacances,
  - Accueil collectif de mineurs,
  - MJC et MCL,
  - Associations en lien avec le thème,
  - ...

## > Qui joindre ?

**Alain BOUGEL**  
Parc naturel régional des Ballons des Vosges  
Chargé de Mission éducation au Territoire  
Tél : 03 29 60 81 24 ou 03 89 77 90 20  
Mail : a.bougel@parc-ballons-vosges.fr



## > Critères de sélection

- Innovation
- Création d'une dynamique locale entre différents acteurs d'un même territoire ou plus largement
- Qualité pédagogique du projet
- Co-construction entre plusieurs partenaires locaux coordonnés par le porteur de projet
- Proposer un temps de valorisation final du projet en direction d'autres publics (élus, habitants...)

Un comité de pilotage accompagne le dispositif et sélectionne les lauréats. Il se compose notamment de structures régionales «expertes» en EEDD, des conseils régionaux et départementaux, de l'Education Nationale, de la DRJSCS et des élus du Parc.

## > Le soutien du Parc

### Technique

- Centre de ressources : acteurs locaux, expériences existantes, lien avec l'Education Nationale et les collectivités...
- Aide au montage de projet,
- Réception et instruction des dossiers,
- Coordination et animation du dispositif. Une convention sera passée entre le Syndicat Mixte du Parc et le porteur de projet,
- Actions de communication autour de l'opération.

### Financier

**Une aide de 80% du coût global du projet, plafonnée à 3000 euros maximum, sera attribuée aux projets sélectionnés par un comité de pilotage.**

**Les dépenses éligibles concernent essentiellement l'animation (au moins 50% du montant de la subvention),** mais aussi la communication, le transport, l'achat de «petit matériel» notamment pour la restitution finale du projet.

## > Calendrier

- **13 novembre 2019 : dépôt des dossiers**
- mi- décembre 2019 : sélection des projets
- 29 Janvier 2020 : rencontre des porteurs de projets lauréats à Gérardmer (88)
- Janvier à Septembre 2020 : réalisation des actions
- Juin à septembre 2020 : valorisation locale des projets

